

CONSEIL MUNICIPAL

Rue des Jonchères
Reprise des travaux

Entamés en octobre dernier, les travaux de remplacement du câble électrique basse tension reprennent à partir du lundi 2 mars prochain dans le secteur ouest de la Rue des Jonchères. Des restrictions de circulation sont prévues durant un mois.

Le secteur touché par l'intervention des Services techniques se situe entre les deux carrefours avec la Rue des Fleurs et la Rue de la Brigade. Cette année, ce sont les trottoirs des bâtiments sis Passage d'Erguël 2, 4 et 6, les raccordements du bâtiment de la Rue des Jonchères 14 ainsi que la partie aval de la Rue des Fleurs qui sont concernés.

Afin d'assurer le bon déroulement du chantier, il est interdit de parquer dans la zone des travaux, à la Rue des Jonchères, à partir du 2 mars. La circulation n'est par ailleurs autorisée que d'est en ouest entre les rues de la Brigade et des Fleurs.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation mise en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension et de leur patience.

Sacs poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent une aide annuelle aux familles. Celle-ci se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2005) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres. Pour deux enfants, la famille reçoit 30 sacs de 35 litres respectivement 40 à partir du troisième enfant.

Toutes les personnes qui peuvent bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, au guichet de la caisse municipale, Rue Agassiz 4, 2^{ème} étage.

Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance en 2020 ainsi que celles qui s'établiront en cours d'année dans la commune.

(cm)